



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 JANVIER 2024

Aujourd'hui, lundi vingt-deux janvier deux mille vingt-quatre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de Sousceyrac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Présents : BENNET Nadine - BOY Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André (**arrivé à 21h50**) - THEIL Carole - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s) : CAPEL Sylvie.

Absent(s) représenté(s) : ISSERTES Aurélien (pouvoir à LABORIE Francis).

Absent(s) : Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 08.

Présents : 16	Excusé(s) : 1	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 2
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Véronique GALOPPIN

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Présentation du projet de mutualisation des services de la Poste et la Maison France Services ;
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023 ;
 3. Intervention du laboratoire départemental d'hygiène à la cantine scolaire pour 2024 ;
 4. Approbation des RPQS 2022 du Syndicat AEP du Ségala Oriental et du Syndicat Mixte du Limargue et Ségala ;
 5. Développement territorial :
 - 5.1. Rénovation énergétique des logements et bâtiments communaux - Plan de financement ;
 - 5.2. Comité de Jumelage - Convention Commune/Comité de jumelage ;
 6. Ressources Humaines :
 - 6.1. Tableau des effectifs ;
 - 6.2. Instauration indemnité forfaitaire annuelle pour fonction essentiellement itinérante ;
 7. Finances :
 - 7.1. Subvention exceptionnelle au budget du Multiple rural de Comiac ;
 - 7.2. Demande de subvention pour un voyage scolaire ;
 - 7.3. Délégation au Maire pour les décisions d'admission en non-valeur ;
 - 7.4. Exonération de la taxe foncière en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnemental élevée ;
 8. Compte rendu du travail des commissions ;
 9. Questions diverses.

~~~~~

### **1° PRÉSENTATION DU PROJET DE MUTUALISATION DES SERVICES DE LA POSTE ET LA MAISON France SERVICES :**

Ce sujet n'a appelé aucune délibération.

### **2° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 11 DÉCEMBRE 2023 :**

Approuvé à l'unanimité des membres votants (ayant été absente ce jour-là, Mme Ophélie ROUDERGUES s'abstient).

**3° INTERVENTION DU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE A LA CANTINE  
SCOLAIRE POUR 2024 :  
DÉLIBÉRATION N°001 - ORDRE 01 DU 22/01/2024**

Approuvée à l'unanimité.

**4° APPROBATION DES RPQS 2022 DU SYNDICAT AEP DU SÉGALA ORIENTAL ET DU SYNDICAT  
MIXTE DU LIMARGUE ET SÉGALA :  
DÉLIBÉRATION N°002 - ORDRE 02 DU 22/01/2024**

Arrivée de M. André ROUSSILHES à 21h50.

|                      |                      |                      |                           |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Présents : 17</b> | <b>Excusé(s) : 1</b> | <b>Absent(s) : 0</b> | <b>Procuration(s) : 1</b> |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|

Approuvée à l'unanimité.

**5° DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :**

**5-1° RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS ET BATIMENTS COMMUNAUX - PLAN  
DE FINANCEMENT :  
DÉLIBÉRATION N°003 - ORDRE 03 DU 22/01/2024**

Approuvée à l'unanimité.

**5-2° COMITÉ DE JUMELAGE - CONVENTION COMMUNE/COMITÉ DE JUMELAGE :  
DÉLIBÉRATION N°004 - ORDRE 04 DU 22/01/2024**

Approuvée à l'unanimité.

**6° RESSOURCES HUMAINES :**

**6-1° TABLEAU DES EFFECTIFS :  
DÉLIBÉRATION N°005 - ORDRE 05 DU 22/01/2024**

Approuvée à l'unanimité.

**6-2° INSTAURATION D'UNE INDEMNITÉ FORFAITAIRE ANNUELLE POUR FONCTION  
ESSENTIELLEMENT ITINÉRANTE :**

Ce dossier devant être examiné au préalable par le Comité Social Territorial, le sujet a été ajourné et reporté en avril prochain.

**7° FINANCES :**

**7-1° SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BUDGET DU MULTIPLE RURAL DE COMIAC :  
DÉLIBÉRATION N°006 - ORDRE 06 DU 22/01/2024**

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 800 €.

**7-2° DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN VOYAGE SCOLAIRE :  
DÉLIBÉRATION N°007 - ORDRE 07 DU 22/01/2024**

Approuvée à l'unanimité des membres votants (Mesdames Nadine BENNET et Carole THEIL s'abstiennent) pour la somme de 60 € pour une élève fréquentant l'école élémentaire SOULHOL de Saint-Céré.

**7-3° DÉLÉGATION AU MAIRE POUR LES DÉCISIONS D'ADMISSION EN NON-VALEUR :  
DÉLIBÉRATION N°008 - ORDRE 08 DU 22/01/2024**

Approuvée à l'unanimité pour toutes décisions d'admission en non-valeur inférieures à 100 €.

**7-4° EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE EN FAVEUR DES LOGEMENTS NEUFS  
PRÉSENTANT UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL ÉLEVÉE :  
DÉLIBÉRATION N°009 - ORDRE 09 DU 22/01/2024**

Approuvée à l'unanimité à hauteur de 100 %.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 23 janvier 2024

Le Maire

Francis LABORIE

  
